



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 23 mai 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 16 mai 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 4), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL-YASSA (à compter de la question n° 3), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 4), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 3), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 4), M. Thibaut BIZE, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 6), M. Yannick POUJET, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karima ROCHDI, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question n° 5), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Philippe GONON, Mme Mina SEBBAH.

Procurations de vote :

M. Thibaut BIZE à M. Christophe LIME, M. Patrick BONTEMPS à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Pascal CURIE à M. Dominique SCHAUSS, Mme Danielle DARD à Mme Catherine THIEBAUT, M. Michel LOYAT à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 6), M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF, Mme Rosa REBRAB à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karima ROCHDI à M. Gérard VAN HELLE, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 5), Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 12 - Saison culturelle estivale bisontine 2018 - Patrimoine et musique : Concerts dans la Cour du Palais Granvelle - Patrimoine et littérature : Lectures de «Besançon littéraire / Fortifications»

Saison culturelle estivale bisontine 2018

Patrimoine et musique : Concerts dans la Cour du Palais Granvelle

Patrimoine et littérature : Lectures de «Besançon littéraire / Fortifications»

Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS

	Date	Avis
Commission n° 6	24/04/2018	Favorable unanime

Dans un principe de continuité avec les années précédentes, la saison culturelle estivale bisontine 2018, qu'elle soit directement portée par la Ville ou par des structures et associations, vise à une structuration construite autour d'une offre culturelle rythmant l'ensemble des jours de la semaine.

Cette saison culturelle estivale s'articule ainsi autour de propositions présentées par la Ville et par ses partenaires qui participent à la mise en cohérence des différents rendez-vous culturels de l'été pour favoriser la circulation des publics et la diversité de l'offre culturelle (Office de Tourisme, Les 2 Scènes - Scène nationale de Besançon (cinéma), les associations Juste Ici (Bien Urbain), Na-Compagnie Pernelle (Festival Jours de Danse), Orgue en Ville, Citron Vert (pétanque sonore), FRAC, Centre de Linguistique Appliquée (CLA), Conservatoire à Rayonnement Régional...).

En complément des actions proposées par les structures culturelles municipales (La Citadelle, Musées du Centre, Bibliothèques et Archives, Direction du Patrimoine Historique notamment), la Ville de Besançon, par le biais de la Direction Action Culturelle, participe à la saison culturelle estivale du territoire, en direction d'un large public - Bisontins et touristes de passage, en s'appuyant notamment sur le patrimoine, en résonance avec la musique ou la littérature par exemple.

1 - Les soirées concerts dans la Cour du Palais Granvelle

La Ville de Besançon renouvellera les soirées de concerts dans la cour du Palais Granvelle comme lors des éditions précédentes. Entre le 20 juillet et le 11 août 2018, ce seront huit concerts gratuits qui seront proposés au public les vendredis et samedis soir dans l'écrin de la cour du Palais Granvelle.

Conçue autour d'une recherche de diversité, d'exigence et de découverte pour un public large, cette programmation s'appuie sur des partenariats étroits avec des structures et associations culturelles.

La Rodia contribue au contenu artistique de la programmation musiques actuelles, présentée les vendredis soirs, en cohérence avec l'esprit de ce projet. Du folk au blues, en passant par les musiques du monde ou la chanson française, les esthétiques musicales sont éclectiques et portées par des artistes internationaux, nationaux et régionaux, talents confirmés ou émergents.

Les concerts de musique classique des samedis soir seront présentés par des ensembles musicaux réunissant un ou plusieurs enseignants ou intervenants du Conservatoire à Rayonnement Régional de Besançon. Les programmes, variés et destinés au cadre estival de la Cour du Palais Granvelle, alterneront entre répertoire baroque et romantique et feront la part belle aux instruments à cordes.

Une enveloppe globale d'environ 60 000 €, sur les crédits existants, est dédiée à l'ensemble de cette manifestation, répartie (de manière estimative sur les bases 2017) à près de 19 000 € pour l'artistique (cachets et accueil), 36 000 € pour la technique (environ 15 000 € pour les moyens humains et 21 000 € pour le matériel) et 5 000 € pour les frais divers (sécurité, droits d'auteur...).

Les huit concerts feront l'objet d'achats de prestations et d'engagements directs d'artistes.

2 - Lectures de «Besançon littéraire / Fortifications»

Dans le cadre du 10^{ème} anniversaire de l'inscription des fortifications Vauban au patrimoine mondial de l'UNESCO, la Ville, à travers le Pôle Culture (Direction du Patrimoine Historique et Direction Action Culturelle), proposera des lectures de «Besançon littéraire / Fortifications» édité par la Direction du Patrimoine Historique, recueil réunissant une sélection de textes divers évoquant Besançon.

C'est la Compagnie de théâtre bisontine Day-for-night, dirigée par Anne Monfort, qui assurera la création artistique de ces lectures. Interprétées par un comédien et une comédienne, elles seront présentées gratuitement au public bisontin et touristique les dimanches en fin de matinée à la Gare d'Eau, à quatre reprises, entre le 22 juillet et le 12 août.

Une enveloppe globale de 5 000 €, sur les crédits existants, est dédiée à ce projet, intégrant notamment le budget de préparation et les cachets des comédiens et de la responsable artistique chargée de la mise en espace et de la direction du projet.

Ces lectures feront l'objet d'un contrat de cession entre la Ville de Besançon et la Compagnie Day-for-night.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- **d'approuver la programmation de la saison culturelle estivale bisontine 2018,**
- **d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les contrats ou avenants à intervenir pour l'organisation des soirées concerts dans la Cour du Palais Granvelle et des lectures de «Besançon littéraire / Fortifications» susvisées.**



Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0